



CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT

Entre,

L'EPCSCP (université ou école), ci-après dénommé (e) Université Grenoble Alpes (UGA)

Domicilié(e) 621, avenue centrale – 38400 Saint-Martin-D'Hères

Représenté(e) par le Président d'Université/directeur d'école, Madame Lise DUMASY

Et,

Le Lycée Les Eaux Claires

Représenté par son proviseur Monsieur Sylvain PONCET,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L612 – 3;
- Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VIII (en cas de signature avec un établissement de l'enseignement agricole) ;
- Vu la circulaire n° 2013-0012 du 18-6-2013 relative au renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur ;
- Vu la délibération n° du CA du jj/mm/aaaa de l'EPCSCP UGA ,
- Vu la délibération n° 45 du CA du 07 novembre 2016 du lycée Les Eaux Claires,

PREAMBULE/considérant :

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 22 juillet 2013 qui indique que chaque lycée disposant d'au moins une formation d'enseignement supérieur conclut une convention avec un ou plusieurs établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel de son choix dans son académie, afin de prévoir des rapprochements dans les domaines pédagogiques et de la recherche et de faciliter les parcours de formation dans le cadre du décret 2014-1073 du 22 septembre 2014 qui précise les modalités d'inscription des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à l'université.

L'académie de Grenoble est résolument engagée dans une politique qui vise à augmenter l'accès des bacheliers aux études supérieures. Dans ce but, elle favorise les dispositifs et les actions qui visent à accompagner les parcours de formation dans la perspective d'un continuum bac – 3 / bac + 3. Les principaux objectifs visés, en amont et en aval sont

les suivants :

- Fluidifier les parcours pour que l'obtention des diplômes préparés s'effectue au plus près des délais définis par la réglementation de ces diplômes,
- Sécuriser les parcours par des dispositifs d'accompagnement pédagogiques et des possibilités de réorientation en cours de cursus afin de réduire les ruptures de formation,
- Contribuer à toutes les formes de mutualisations pédagogiques permettant une meilleure connaissance réciproque de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

La commission académique des formations post-baccalauréat et ses différents groupes de travail sont chargés d'assurer le suivi de cette politique et de rendre compte annuellement de ses progrès.

Les conventions signées entre les lycées disposant de formations supérieures et les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ont vocation à décliner localement les objectifs de cette politique en tenant compte des spécificités des formations proposées et des publics qui les suivent.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : OBJET

L'EPCSCP UGA et le lycée Les Eaux Claires souhaitent fluidifier et sécuriser les parcours des étudiants de CPGE en leur proposant des passerelles pour une réorientation ou une poursuite d'études dans l'EPCSCP.

Le présent accord a pour objet :

- De fixer pour les étudiants de CPGE de première année, deuxième année et «cubes» du lycée Les Eaux Claires, les modalités d'inscription, de validation, d'admission et de réorientation dans certaines licences/formations de l'EPCSCP UGA
- De fixer les modalités de coopération entre l'EPCSCP UGA et le lycée Les Eaux Claires, dans le but de rapprocher les domaines pédagogiques et de la recherche.

Article 2 : FORMATIONS CONCERNEES PAR LES PARTENAIRES EN LYCEE ET EN EPCSCP

La convention concerne l'ensemble des étudiants inscrits dans les formations CPGE des EPLE et son application sera progressive. La première promotion concernée est celle des élèves inscrits en CPGE 1 en septembre 2015.

Au lycée, la convention est applicable aux classes préparatoires Economique et Commerciale, option Technologique.

Dans l'EPCSCP UGA, la convention est applicable aux licences/formations décrites en annexe 1.

Article 3 : COMMUNICATION/PUBLICITE DE LA CONVENTION

L'existence de cette convention sera signalée sur Parcoursup, sur le site internet du lycée, sur les documents de présentation des classes préparatoires ECT et sur le site internet de l'EPCSCP UGA.

Article 4 : INSCRIPTIONS

La double inscription des étudiants de CPGE en EPCSCP est obligatoire (alinéa 6 de l'article L612-3 du code de l'éducation).

Les étudiants de 1^{ère} année de CPGE, une fois informés par l'EPCSCP des formations qui leur sont ouvertes (voir article 5, rubrique « Echange d'informations »), procéderont à leur pré-inscription dans la formation de leur choix à l'aide d'un fichier transmis par l'EPCSCP à leur établissement.

Après réception par l'EPCSCP du fichier de pré-inscription et vérification de la conformité des choix de formation ouverts par la convention, l'étudiant pourra s'inscrire par le web dans le respect du calendrier et de la procédure indiqués sur le site web de l'EPCSCP.

Pour l'UGA : voir Onglet Formation ; rubrique Candidatures et Inscriptions / Vous êtes étudiant en CPGE
La procédure précise sera également annexée à la convention.

Les cartes d'étudiant seront envoyées de manière groupée au lycée qui les distribuera aux étudiants.

Les étudiants inscrits en L1 et admis à se réinscrire en L2 dans le même EPSCP et la même filière pourront se réinscrire directement par le web sans procédure de préinscription (voir Annexes et site web).

L'EPL s'engage à :

- diffuser auprès des lycéens les informations relatives aux inscriptions administratives en EPCSCP (procédure, offre de formation concernée, éventuelles capacités d'accueil limitées, calendrier...)
- affilier les étudiants à la sécurité sociale,
- assurer le suivi des inscriptions à l'EPCSCP dans les délais fixés par l'EPCSCP
- remettre les cartes d'étudiants aux intéressés

L'EPSCP s'engage à :

- élaborer et fournir le calendrier et les procédures d'inscription,
- mettre en place les outils et procédures spécifiques d'inscription afin de faciliter l'inscription administrative à distance des étudiants
- établir et faire le retour à l'EPL des listes des inscrits et des cartes d'étudiant

Conformément à l'article 3 du décret 2014-1073 du 22/09/2014, le chef d'établissement du lycée public s'assure de l'inscription de ses étudiants de CPGE au 15 janvier de l'année universitaire en cours.

L'étudiant de CPGE s'inscrit à l'EPCSCP en respectant le calendrier fourni par l'EPCSCP et au plus tard fin novembre de l'année universitaire en cours. Les droits d'inscription seront perçus par l'EPCSCP conformément à la loi. Seule l'inscription effective dans un EPCSCP ouvrira les dispositions décrites dans la présente convention.

L'EPCSCP reversera à l'EPL une part des droits d'inscription perçus hors droits Vie universitaire (BU, MPU, FSDIE) fixée à 20% pour frais de gestion et de suivi de leurs élèves.

Article 5 : ACTIONS ET CONTENUS DU PARTENARIAT

• Échanges d'informations

L'EPCSCP UGA s'engage à informer les étudiants de CPGE au cours d'une réunion en début d'année universitaire au lycée, dont la date sera fixée par les deux partenaires. L'EPCSCP mobilisera les personnels et les ressources pour donner l'information pertinente aux étudiants de CPGE.

Pour argumenter la proposition d'ECTS, le lycée s'engage pour chaque étudiant de CPGE à présenter à la commission mixte, les relevés de notes de l'année en cours, une appréciation qualitative du conseil de classe et une fiche descriptive de la formation suivie.

• Admission à l'EPCSCP en licence

Pour les étudiants arrivant en CPGE 1, l'inscription se fait en première année d'une filière de l'EPCSCP au choix de l'étudiant en respectant le tableau de correspondance donné en annexe 1.

L'étudiant s'inscrit dans une filière précise mais pourra demander un changement de filière suivant le calendrier prévu par l'EPCSCP. A l'issue de la première année de CPGE, l'étudiant pourra demander une admission dans une autre filière autorisée l'année suivante. La commission mixte (voir article 6) examinera la pertinence de la demande de changement de filière pour la deuxième année.

Les étudiants en début de CPGE 2 s'inscriront en licence 2 sous réserve de remplir les conditions énoncées dans l'annexe 2 et d'un avis favorable de la commission mixte : filière, année. Ils auront le choix de poursuivre en CPGE 2 ou d'intégrer l'EPCSCP UGA.

Les étudiants en fin de CPGE 2 à qui le jury universitaire, sur avis de la commission mixte, aura validé la licence 2 seront libres d'intégrer ou non la troisième année de la licence correspondante.

Les étudiants redoublant leur CPGE 2 s'inscriront en début d'année en Licence 2 ou Licence 3 sous réserve de remplir les conditions énoncées dans l'annexe 2 et d'un avis favorable du conseil de classe et de la commission mixte.

- **Réorientation**

- a) Réorientation en cours de première année de CPGE vers la 1^{ère} année de licence dans laquelle l'étudiant s'est inscrit

L'étudiant de CPGE 1^{ère} année souhaitant arrêter en cours d'année sa formation en classe préparatoire et se réorienter vers la formation à l'EPCSCP dans lequel il est inscrit peut le demander :

- au cours du premier semestre et au plus tard fin octobre :

L'étudiant devra s'inscrire dans l'EPCSCP à la date de sa réorientation. Après son inscription, il intégrera la formation universitaire sans condition et bénéficiera d'une dispense pour toutes les épreuves organisées antérieurement à sa réorientation.

- à la fin du premier semestre et au plus tard le 15 décembre :

Il intégrera la formation universitaire au semestre 2 de la première année de la filière d'inscription. En cas de réussite au semestre 2, le jury de la 1^{ère} année de licence lui accordera la validation totale du premier semestre par neutralisation du résultat. Si l'étudiant ne souhaite pas bénéficier de la procédure de validation totale du premier semestre par neutralisation du résultat, il peut, à condition que la formation l'autorise et que le calendrier des sessions le permette, passer l'ensemble des épreuves du semestre 1 en session 2. Selon le cas, la validation de l'année sera obtenue sur la base des résultats des deux semestres ou du seul semestre 2.

- b) Réorientation en cours de première année de CPGE vers une autre 1^{ère} année de licence que celle dans laquelle l'étudiant s'est inscrit

Si la réorientation du lycée vers l'EPCSCP s'accompagne de la réorientation vers une autre filière ou un autre EPCSCP, le candidat relèvera de la commission de réorientation de l'EPCSCP d'accueil et devra en respecter les procédures et le calendrier.

Les réorientations en cours d'année des étudiants de CPGE1 vers des mentions de licence à capacité d'accueil limitée sont étudiées au cas par cas ; l'admission dans une telle mention ne peut être prononcée que si l'effectif est inférieur à la capacité indiquée dans Parcoursup à la date de l'examen du dossier.

- c) Changement de formation de licence entre L1 et L2

Voir dans l'article 5 le paragraphe « Admission à l'EPCSCP en licence » alinéa « Pour les étudiants arrivant en CPGE 1 »

- **Validation par l'EPCSCP**

Les étudiants en fin de CPGE 1 se verront délivrer les crédits ECTS de la licence 1 dans laquelle ils sont inscrits sous réserve de remplir les conditions énoncées dans l'annexe 2. Dans tous les cas, il leur faudra avoir obtenu 60 crédits ECTS délivrés par le conseil de classe de CPGE.

La validation de la licence 1 relève du jury universitaire d'année éclairé par l'avis de la commission mixte. Pour les étudiants de CPGE autorisés à passer en deuxième année, la validation de la licence 1 sera automatique.

Compte-tenu du calendrier du dernier conseil de classe en CPGE1 (fin juin) et de la date de la commission mixte (début juillet), la validation de la licence 1 sera examinée en session de rattrapage et au plus tard le 5 juillet.

Les étudiants en fin de CPGE 2 se verront délivrer les crédits ECTS de la licence 2 dans laquelle ils sont inscrits, sous réserve de remplir les conditions énoncées dans l'annexe 2. Dans tous les cas, il leur faudra avoir obtenu 120 crédits ECTS délivrés par le conseil de classe de CPGE. La validation de la licence 2 relève de la décision du jury universitaire d'année correspondant éclairé par l'avis de la commission mixte. Une validation partielle de la licence 2 est possible.

Compte-tenu du calendrier du dernier conseil de classe en CPGE 2 (fin mars), la validation de la licence 2 sera examinée par le jury de licence 2 de session initiale.

Les étudiants redoublant leur CPGE 2 pourront :

- Valider leur licence 2 s'ils n'avaient obtenu qu'une validation partielle l'année précédente
- Se voir délivrer les crédits ECTS de la licence 3 dans laquelle ils sont inscrits, sous réserve de remplir les conditions énoncées dans l'annexe 2. Ce cas ne concerne que les étudiants de CPGE littéraires.

La validation de la licence 2 ou de la licence 3 relève du jury universitaire d'année éclairé par l'avis de la commission mixte.

Compte-tenu du calendrier du dernier conseil de classe en CPGE 2 (fin mars), la validation de la licence 3 sera examinée par le jury de licence de session initiale.

Cas particulier :

Les étudiants de CPGE 1 ou CPGE 2 qui, en fin d'année, souhaiteront changer de licence l'année suivante, devront en faire la demande écrite et motivée avant la tenue de la commission mixte. Leur lycée transmettra les candidatures de façon groupée à l'EPCSCP un mois avant la commission mixte. La commission mixte émettra un avis sur la validation d'études et en informera le jury universitaire d'année chargé de la validation.

Article 6 : LA COMMISSION MIXTE

Les décisions d'admission, réorientation, validation traitées dans l'article 5 sont prises par une commission mixte, composée de représentants du lycée et de l'EPCSCP. Le détail de la composition est fourni en annexe 3. La commission sera convoquée par l'EPCSCP. Elle se réunira deux fois par an, en avril/mai (CPGE2 et redoublants) et en juillet (CPGE1).

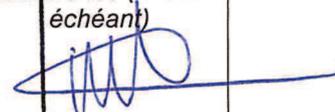
Article 7 : MODALITES DE COOPERATION PEDAGOGIQUE

Contenu laissé à l'initiative des établissements qui conventionnent (échanges d'enseignants, cours communs, initiation à la recherche, etc...)

Article 8 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour la période quinquennale de l'accréditation de l'offre de formation 2016-2021, à compter de septembre 2016.

Fait à en 3 exemplaires originaux, le 23 novembre 2016

Le proviseur du Lycée	Le Président de l'EPCSCP/directeur de l'école	Le recteur d'académie chancelier des universités (le cas échéant)	Autre signataire (le cas échéant)	Autre signataire (le cas échéant)
 Le Vice-président formation et CFVU Nicolas Lesca				



AVENANT n°2 A LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT

Entre

L'Université Grenoble Alpes (UGA),
Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP)
Sise 621, avenue centrale – Domaine universitaire - 38401 Saint-Martin d'Hères
Représentée par son Président, Monsieur Patrick LEVY

d'une part,

Et

Le Lycée Les Eaux Claires,
Établissement public local d'enseignement (EPLÉ)
Sis 1, rue des Eaux-Claires – 38000 GRENOBLE
Représenté par son Proviseur, Monsieur Sylvain PONCET

d'autre part.

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de modifier la convention cadre de partenariat relative aux modalités de coopération pédagogique entre l'Université Grenoble Alpes et le lycée Les Eaux Claires, suite au retrait de la licence Droit de l'offre de formation licences UGA pour les CPGE

Article 2 : Modifications

Les licences 1 et 2 Droit sont supprimées de l'annexe 1 (offre de formation Licences pour CPGE) et de l'annexe 2 (conditions de validation). Les annexes modifiées sont jointes au présent avenant.

Article 3 : Conditions particulières

Toutes les clauses prévues à la convention précitée et non modifiées par le présent avenant demeurent en vigueur.

Fait à Grenoble, le
En trois (3) exemplaires originaux

**Le Proviseur du Lycée
Les Eaux-Claires**

**Le Président de l'Université
Grenoble Alpes**

**La Rectrice de l'académie
de Grenoble**

Sylvain PONCET

Patrick LEVY

Fabienne BLAISE

**Classes préparatoires économiques et commerciales
Options scientifique, économique, technologique**

Licence 1

Mention	Parcours	UFR - Composante
Site de Grenoble		
Economie et gestion	Economie et gestion	Faculté d'Economie de Grenoble
Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine
Histoire	Histoire	UFR ARTs et Sciences Humaines
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Licence Sciences et Technologies
Langues étrangères appliquées	Anglais-allemand	UFR Langues Etrangères
	Anglais-espagnol	UFR Langues Etrangères
	Anglais-italien	UFR Langues Etrangères
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Philosophie	Philosophie	UFR ARTs et Sciences Humaines
Sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Sciences sociales	Sciences humaines appliquées	UFR ARTs et Sciences Humaines
Site de Valence		
Economie et gestion	Economie et gestion	Faculté d'Economie de Grenoble
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Sciences Drôme Ardèche
Langues étrangères appliquées	Anglais-allemand	UFR Langues Etrangères
	Anglais-espagnol	UFR Langues Etrangères

Licence 2

Mention	Parcours	UFR - Composante
Site de Grenoble		
Economie et gestion	Economie et gestion	Faculté d'Economie de Grenoble
Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine
Histoire	Histoire	UFR ARTs et Sciences Humaines
Informatique	Mathématiques et informatique	Département Licence Sciences et Technologies
	Informatique	
Langues étrangères appliquées	Anglais-allemand	UFR Langues Etrangères
	Anglais-espagnol	
	Anglais-italien	
Mathématiques	Mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques - Informatique - Sciences cognitives	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
	Mathématiques - Informatique - Economie	Faculté d'Economie de Grenoble
Philosophie	Philosophie	UFR ARTs et Sciences Humaines
Sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Sciences sociales	Sciences humaines appliquées	UFR ARTs et Sciences Humaines
Site de Valence		
Economie et gestion	Economie et gestion	Faculté d'Economie de Grenoble
Informatique	Mathématiques et informatique	Département Sciences Drôme Ardèche
	Informatique	
Langues étrangères appliquées	Anglais-allemand	UFR Langues Etrangères
	Anglais-espagnol	

Classes préparatoires littéraires

Licence 1

Mention	Parcours	UFR - Composante
Site de Grenoble		
Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine
Histoire	Histoire	UFR Arts et Sciences Humaines
Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art et archéologie	
Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Anglais	UFR Langues Etrangères
	Allemand	
Lettres	Lettres	UFR Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication
Philosophie	Sciences humaines appliquées	UFR Arts et Sciences Humaines
Sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Sciences sociales	Sciences humaines appliquées	UFR Arts et Sciences Humaines
Site de Valence		
Arts du spectacle	Arts du spectacle - Lettres modernes	UFR Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication
Lettres	Lettres modernes	UFR Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication
Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Anglais	UFR Langues Etrangères

Licence 2

Mention	Parcours	UFR - Composante
Site de Grenoble		
Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine
Histoire	Histoire	UFR Arts et Sciences Humaines
Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art et archéologie	
Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Anglais	UFR Langues Etrangères
	Allemand	
Lettres	Lettres modernes	UFR Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication
	Lettres classiques	
Philosophie	Philosophie	UFR Arts et Sciences Humaines
Sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Sciences sociales	Sciences humaines appliquées	UFR Arts et Sciences Humaines
Site de Valence		
Arts du spectacle	Arts du spectacle - Lettres modernes	UFR Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication
Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Anglais	UFR Langues Etrangères
Lettres	Lettres modernes	UFR Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication

Licence 3

Mention	Parcours	UFR - Composante
Site de Grenoble		
Histoire	Histoire	UFR Arts et Sciences Humaines
Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art et archéologie	UFR Arts et Sciences Humaines
Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Anglais	UFR Langues Etrangères
	Allemand	
Lettres	Lettres modernes	UFR Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication
	Lettres classiques	
Philosophie	Philosophie	UFR Arts et Sciences Humaines
Sciences sociales	Sciences humaines appliquées	UFR Arts et Sciences Humaines
Site de Valence		
Arts du spectacle	Arts du spectacle - Lettres modernes	UFR Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication
Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	Anglais	UFR Langues Etrangères
Lettres	Lettres modernes	UFR Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication

Classes préparatoires scientifiques

Licence 1

Mention	Parcours	UFR / Composante
Site de Grenoble		
MP/SI : Mathématiques physique / sciences de l'ingénieur		
Chimie	Chimie et biochimie	Département Licence Sciences et Technologies
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Licence Sciences et Technologies
Mécanique	Sciences pour l'ingénieur	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
PC/SI : Physique chimie / sciences de l'ingénieur		
Chimie	Chimie et biochimie	Département Licence Sciences et Technologies
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Licence Sciences et Technologies
Mécanique	Sciences pour l'ingénieur	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
Sciences de la terre	Sciences de la terre	Département Licence Sciences et Technologies
PT/SI : Physique technologie / sciences de l'ingénieur		
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Licence Sciences et Technologies
Mécanique	Sciences pour l'ingénieur	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre		
Chimie	Chimie et biochimie	Département Licence Sciences et Technologies
Mécanique	Sciences pour l'ingénieur	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
Sciences de la terre	Sciences de la terre	Département Licence Sciences et Technologies
Sciences de la vie	Sciences du vivant	Département Licence Sciences et Technologies
TB : technologie et biologie		
Chimie	Chimie et biochimie	Département Licence Sciences et Technologies
Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Sciences de la vie	Sciences du vivant	Département Licence Sciences et Technologies
TSI : technologie et sciences industrielles		
Chimie	Chimie et biochimie	Département Licence Sciences et Technologies
Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Licence Sciences et Technologies
Mécanique	Sciences pour l'ingénieur	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
TPC : Technologie et physique chimie		
Chimie	Chimie et biochimie	Département Licence Sciences et Technologies
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Licence Sciences et Technologies
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
Sciences de la terre	Sciences de la terre	Département Licence Sciences et Technologies

Classes préparatoires scientifiques

Licence 1

Mention	Parcours	UFR / Composante
Site de Valence		
MP/SI : Mathématiques physique / sciences de l'ingénieur		
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Sciences Drôme Ardèche
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Sciences Drôme Ardèche
PC/SI : Physique chimie / sciences de l'ingénieur		
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Sciences Drôme Ardèche
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Sciences Drôme Ardèche
PT/SI : Physique technologie / sciences de l'ingénieur		
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Sciences Drôme Ardèche
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Sciences Drôme Ardèche
BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre		
Chimie	Chimie-biologie	Département Sciences Drôme Ardèche
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Sciences Drôme Ardèche
TB : technologie et biologie		
Chimie	Chimie-biologie	Département Sciences Drôme Ardèche
TSI : technologie et sciences industrielles		
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Sciences Drôme Ardèche
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Sciences Drôme Ardèche
TPC : Technologie et physique chimie		
Informatique	Informatique, mathématiques et applications	Département Sciences Drôme Ardèche
Physique	Physique, chimie, mécanique, mathématiques	Département Sciences Drôme Ardèche

Classes préparatoires scientifiques

Licence 2

Mention	Parcours	Composante
Site de Grenoble		
MP : Mathématiques physique		
Chimie	Chimie	Département Licence Sciences et Technologies
Electronique, énergie électrique, automatique	Electronique, énergie électrique, automatique	Département Licence Sciences et Technologies
Génie civil	Génie civil	Département Licence Sciences et Technologies
Informatique	Informatique	Département Licence Sciences et Technologies
	Mathématiques et informatique	
Mathématiques	Mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
Mécanique	Génie mécanique et productique	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques - Informatique - Sciences cognitives	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
	Mathématiques - Informatique - Economie	Faculté d'Economie de Grenoble
Physique	Physique - chimie	Département Licence Sciences et Technologies
	Physique - mécanique	
Sciences de la terre	Physique, sciences de la terre et de l'environnement, mécanique	Département Licence Sciences et Technologies
PC : physique chimie		
Chimie	Chimie	Département Licence Sciences et Technologies
Electronique, énergie électrique, automatique	Electronique, énergie électrique, automatique	Département Licence Sciences et Technologies
Génie civil	Génie civil	Département Licence Sciences et Technologies
Informatique	Informatique	Département Licence Sciences et Technologies
	Mathématiques et informatique	
Mathématiques	Mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
Mécanique	Génie mécanique et productique	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques - Informatique - Sciences cognitives	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
	Mathématiques - Informatique - Economie	Faculté d'Economie de Grenoble
Physique	Physique - chimie	Département Licence Sciences et Technologies
	Physique - mécanique	
Sciences de la terre	Sciences de la terre et de l'environnement	Département Licence Sciences et Technologies
	Physique, sciences de la terre et de l'environnement, mécanique	
PSI : physique sciences de l'ingénieur		
Chimie	Chimie	Département Licence Sciences et Technologies
Electronique, énergie électrique, automatique	Electronique, énergie électrique, automatique	Département Licence Sciences et Technologies
Génie civil	Génie civil	Département Licence Sciences et Technologies
Informatique	Informatique	Département Licence Sciences et Technologies
	Mathématiques et informatique	
Mathématiques	Mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
Mécanique	Génie mécanique et productique	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques - Informatique - Sciences cognitives	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
	Mathématiques - Informatique - Economie	Faculté d'Economie de Grenoble
Physique	Physique - chimie	Département Licence Sciences et Technologies
	Physique - mécanique	
Sciences de la terre	Physique, sciences de la terre et de l'environnement, mécanique	Département Licence Sciences et Technologies
PT: physique technologie		
Electronique, énergie électrique, automatique	Electronique, énergie électrique, automatique	Département Licence Sciences et Technologies
Génie civil	Génie civil	Département Licence Sciences et Technologies
Informatique	Informatique	Département Licence Sciences et Technologies
	Mathématiques et informatique	
Mathématiques	Mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
Mécanique	Génie mécanique et productique	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques - Informatique - Sciences cognitives	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
	Mathématiques - Informatique - Economie	Faculté d'Economie de Grenoble
Physique	Physique - chimie	Département Licence Sciences et Technologies
	Physique - mécanique	
Sciences de la terre	Physique, sciences de la terre et de l'environnement, mécanique	Département Licence Sciences et Technologies
BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre		
Chimie	Chimie	Département Licence Sciences et Technologies
	Chimie et biologie	
Electronique, énergie électrique, automatique	Electronique, énergie électrique, automatique	Département Licence Sciences et Technologies
Génie civil	Génie civil	Département Licence Sciences et Technologies
Mécanique	Génie mécanique et productique	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques - Informatique - Sciences cognitives	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
	Mathématiques - Informatique - Economie	Faculté d'Economie de Grenoble
Physique	Physique - chimie	Département Licence Sciences et Technologies
	Physique - mécanique	
Sciences de la terre	Sciences de la terre et de l'environnement	Département Licence Sciences et Technologies
	Physique, sciences de la terre et de l'environnement, mécanique	

BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre		
Sciences de la vie	Biologie	Département Licence Sciences et Technologies
	Sciences de la vie et de la terre	
	Biotechnologies pour la santé	Faculté de Pharmacie

TB : technologie et biologie		
Chimie	Chimie et biologie	Département Licence Sciences et Technologies
Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques - Informatique - Sciences cognitives	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
	Mathématiques - Informatique - Economie	Faculté d'Economie de Grenoble
Sciences de la vie	Biologie	Département Licence Sciences et Technologies

TSI : technologie et sciences industrielles		
Chimie	Chimie	Département Licence Sciences et Technologies
Electronique, énergie électrique, automatique	Electronique, énergie électrique, automatique	Département Licence Sciences et Technologies
Génie civil	Génie civil	Département Licence Sciences et Technologies
Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine
Informatique	Informatique	Département Licence Sciences et Technologies
	Mathématiques et informatique	Département Licence Sciences et Technologies
Mathématiques	Mathématiques	Département Licence Sciences et Technologies
Mécanique	Génie mécanique et productique	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques - Informatique - Sciences cognitives	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
	Mathématiques - Informatique - Economie	Faculté d'Economie de Grenoble
Physique	Physique - chimie	Département Licence Sciences et Technologies

TPC : technologie et physique chimie		
Chimie	Chimie	Département Licence Sciences et Technologies
MIASHS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques - Informatique - Sciences cognitives	UFR Sciences de l'Homme et de la Société
	Mathématiques - Informatique - Economie	Faculté d'Economie de Grenoble
Physique	Physique - chimie	Département Licence Sciences et Technologies
	Physique - mécanique	Département Licence Sciences et Technologies
Sciences de la terre	Sciences de la terre et de l'environnement	Département Licence Sciences et Technologies
	Physique, sciences de la terre et de l'environnement, mécanique	Département Licence Sciences et Technologies

Mention	Parcours	Composante
Site de Valence		
MP : Mathématiques physique		
Informatique	Informatique	Département Sciences Drôme Ardèche
	Mathématiques et informatique	
Physique	Physique - chimie	Département Sciences Drôme Ardèche
	Physique, mathématiques, mécanique	
PC : physique chimie		
Informatique	Informatique	Département Sciences Drôme Ardèche
	Mathématiques et informatique	
Physique	Physique - chimie	Département Sciences Drôme Ardèche
	Physique, mathématiques, mécanique	
PSI : physique sciences de l'ingénieur		
Informatique	Informatique	Département Sciences Drôme Ardèche
	Mathématiques et informatique	
Physique	Physique - chimie	Département Sciences Drôme Ardèche
	Physique, mathématiques, mécanique	
PT: physique technologie		
Informatique	Mathématiques et informatique	Département Sciences Drôme Ardèche
Physique	Physique - chimie	Département Sciences Drôme Ardèche
	Physique, mathématiques, mécanique	
BCPST : biologie chimie physique et sciences de la Terre		
Chimie	Chimie-biologie	Département Sciences Drôme Ardèche
Physique	Physique - chimie	Département Sciences Drôme Ardèche
TB : technologie et biologie		
Chimie	Chimie-biologie	Département Sciences Drôme Ardèche
TPC : technologie et physique chimie		
Physique	Physique - chimie	Département Sciences Drôme Ardèche
TSI : technologie et sciences industrielles		
Informatique	Informatique	Département Sciences Drôme Ardèche
	Mathématiques et informatique	
Physique	Physique - chimie	Département Sciences Drôme Ardèche

Conditions de validation et d'admission pour les licences de l'Université Grenoble Alpes

La validation de la licence 1 permet le passage de droit dans la licence 2 correspondante (validation du jury universitaire d'année éclairé par l'avis de la commission mixte)

La validation de la licence 2 permet le passage de droit dans la licence 3 correspondante (validation du jury universitaire d'année éclairé par l'avis de la commission mixte)

UFR / Composante (s)	Site	Domaine	Mention	Parcours/Portail de Licence 1	Parcours de licence 2	Admission en licence 1	Conditions de validation de la licence 1 (60 ECTS)	Conditions de validation de la licence 2 (120 ECTS)
Département Licence Sciences et Technologies (DLST) et UFR de Chimie et de Biologie	Grenoble	Sciences Technologies Santé	Sciences de la vie	Sciences du vivant	Biologie	oui	Automatique si passage en CPGE2 sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Automatique si 120 ECTS + admissibilité concours sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année
					Sciences de la vie et de la terre Biotechnologies pour la santé			
DLST et Faculté de Pharmacie	Grenoble	Sciences Technologies Santé	Chimie	Chimie et Biochimie	Chimie	oui	Automatique si passage en CPGE2 sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Automatique si 120 ECTS + admissibilité concours sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année
				Chimie – Biologie				
Département Licence Sciences et Technologies, Département Sciences Drôme Ardèche et UFR de Chimie et de Biologie	Grenoble et Valence	Sciences Technologies Santé	Informatique	Informatique, Mathématiques et Applications	Mathématiques et informatique	oui	Automatique si passage en CPGE2 sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Automatique si 120 ECTS + admissibilité concours sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année
				Mathématiques				
Département Licence Sciences et Technologies, Département Sciences Drôme Ardèche et UFR Informatique, Mathématiques et Mathématiques Appliquées (IM ² AG)	Grenoble et Valence	Sciences Technologies Santé	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques	oui	Automatique si passage en CPGE2 sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Automatique si 120 ECTS + admissibilité concours sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année
					Mathématiques			

UFR / Composante (s)	Site	Domaine	Mention	Parcours/Portail de Licence 1	Parcours de licence 2	Admission en licence 1	Conditions de validation de la licence 1 (60 ECTS)	Conditions de validation de la licence 2 (120 ECTS)
Département Licence Sciences et Technologies, Département Sciences Drôme Ardèche et UFR Physique, Ingénierie, Terre, Environnement, Mécanique (PHITEM)	Grenoble	Sciences Technologies Santé	Physique	Physique, Chimie, Mécanique, Mathématiques	Physique - mécanique	oui	Automatique si passage en CPGE2 sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Automatique si validation 120 ECTS + admissibilité concours sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année
	Grenoble et Valence				Physique - chimie			
	Valence				Physique, mathématiques, mécanique			
Faculté d'économie de Grenoble (FEG)	Grenoble et Valence	Droit Economie Gestion	Economie et gestion	Economie et gestion	Economie et gestion	oui	Automatique si passage en CPGE2 sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Automatique si validation 120 ECTS + admissibilité concours sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année
	Grenoble	Droit Economie Gestion	MIASHS		Parcours Mathématiques - Informatique - Economie	non		
UFR Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)	Grenoble	Sciences Humaines et sociales	Sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation	oui	Automatique si passage en CPGE2 sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Automatique si validation 120 ECTS + admissibilité concours sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année
Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)	Grenoble	Sciences Humaines et sociales	Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	oui	Automatique si passage en CPGE2 sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Automatique si validation 120 ECTS + admissibilité concours sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année

UFR / Composante (s)	Site	Domaine	Mention	Parcours/Portail de Licence 1	Parcours de licence 2	Admission en licence 1	Conditions de validation de la licence 1 (60 ECTS)	Conditions de validation de la licence 2 (120 ECTS)	Conditions de validation de la licence pour les "cubes" en CPGE littéraires		
UFR Arts et Sciences Humaines (ARSH)	Grenoble	Sciences Humaines et sociales	Histoire	Histoire	Histoire	oui	Automatique si passage en CPGE2 sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Automatique si validation 120 ECTS + admissibilité concours sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année		
			Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art et archéologie	Sciences humaines appliquées						
			Philosophie	Philosophie	Philosophie						
			Sciences sociales	Sciences humaines appliquées	Sciences humaines appliquées						
UFR Langage Lettres Arts du Spectacle Information Communication (LLASIC)	Grenoble	Arts, Lettres, Langues	Lettres	Lettres	Lettres classiques	oui	Automatique si passage en CPGE2 sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Automatique si validation 120 ECTS + admissibilité concours sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année		
	Grenoble et Valence				Lettres modernes					Lettres modernes	
	Valence		Arts du spectacle	Arts du spectacle-Lettres Modernes	Arts du spectacle-Lettres Modernes					Arts du spectacle-Lettres Modernes	Arts du spectacle-Lettres Modernes
UFR Langues Etrangères	Grenoble et Valence	Arts, Lettres, Langues	LLCER Langues Littérature Civilisations Etrangères et Régionales	anglais	anglais	oui	Automatique si passage en CPGE2 sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Automatique si validation 120 ECTS + admissibilité concours sinon Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année	Avis favorable commission mixte + jury universitaire d'année		
	Grenoble				Allemand (si LV1 en CPGE)					Allemand (si LV1 en CPGE)	Allemand (si LV1 en CPGE)
			Grenoble et Valence	Anglais/allemand						Anglais/allemand	Anglais/allemand
	Grenoble				Anglais/espagnol					Anglais/espagnol	Anglais/espagnol
Grenoble		Anglais/Italien	Anglais/Italien	Anglais/Italien							

Conditions d'admission en année spéciale DUT et L3 Management de l'Université Grenoble Alpes

UFR / Composante (s)	Site	Domaine	Mention	Parcours/Portail de Licence 1	Parcours de licence 2 - Année spéciale	Parcours de licence 3	Conditions d'admission en fin de CPGE 1	Conditions d'admission en fin de CPGE 2
IAE Institut d'Administration des Entreprises	Grenoble et Valence	DEG	Mention Economie- Gestion			Parcours Management	non	Admissibilité L3 d'emblée. Avis favorable de la commission mixte et entretien à réussir nécessaire pour l'admission
							Admissibilité en cas de réorientation en fin de première année de CPGE	Admission après entretien avec le responsable de la formation
IUT 2 de Grenoble					DUT Informatique en année spéciale		Admissibilité en cas de réorientation en fin de première année de CPGE	Admission après entretien avec le responsable de la formation
					DUT Statistique et de l'Informatique Décisionnelle en deuxième année		Admissibilité en cas de réorientation en fin de première année de CPGE	Admission après entretien avec le responsable de la formation
					DUT information Communication en année spéciale (MLP et NO)		Admissibilité en cas de réorientation en fin de première année de CPGE	Admission après entretien avec le responsable de la formation
					DUT techniques de commercialisation en année spéciale		Admissibilité en cas de réorientation en fin de première année de CPGE	Admission après entretien avec le responsable de la formation

Annexe 3 - Composition de la commission mixte

La commission mixte comprend trois sous-commissions correspondant aux trois types de CPGE : économiques, littéraires et scientifiques.

La composition de la commission est la suivante :

- Un représentant par type de CPGE de chaque lycée ayant conventionné avec l'EPCSCP
- Un responsable ou directeur des études ou représentant désigné pour chaque filière concernée de l'UGA, également membre du jury d'année

Cette commission est présidée par le Vice-Président Formation et Vie Universitaire ou son représentant.

Invités : Un représentant de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante UGA, les responsables de Scolarité des composantes concernées.

**Le Proviseur du Lycée
Les Eaux-Clares**

**Le Président de l'Université
Grenoble Alpes**

**La Rectrice de l'académie
de Grenoble**

Sylvain PONCET

Patrick LEVY

Fabienne BLAISE